

## Editorial

### Le Mot du Président

Après un magnifique mois de mai ensoleillé, l'été est déjà dans l'air mais les projets à la MUFA ne prennent pas de vacances !

Ce numéro présente les lauréats du prix d'architecture organisé conjointement par la Cellule développement durable de la Province et les deux maisons de l'urbanisme actives sur ce territoire. Remercions encore le jury pour qui la tâche n'a pas été aisée!

Dans la dernière partie de ce numéro les journées du patrimoine vous sont présentées. Le sujet cette année : "Des pierres et des lettres". Alors rendez-vous le deuxième week-end de septembre !

*Philippe-Jacques SCHREDER, Président de la MUFA*



## Comptes-rendus

### Rencontre DGO4-Communes

Trois sujets ont été abordés lors de la rencontre DGO4-communes du mois d'avril. Dans un premier temps, Monsieur Schwanen a (re)présenté le référentiel du ministre Henry. Dans ce document sont expliquées les lignes de force que devront suivre l'aménagement du territoire pour faire face aux défis du 21ème siècle.

Ensuite, Monsieur Henrotay, du service archéologique de la DGO4, a insisté sur un grand principe : plus les informations arrivent en amont des travaux, plus les chances sont grandes que le sondage du site et les éventuelles fouilles préventives, soient achevées avant le démarrage du chantier. Il a également rappelé qu'une antenne de son service s'est installée dans les locaux de la Vieille Cense. N'hésitez pas à les contacter !

La troisième partie de la matinée a été consacrée à la formulation des motivations dans les décisions des Collèges communaux, illustrée par la jurisprudence du Conseil d'Etat. Ce débat a été mené par Monsieur L'Hoir.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter notre site internet.

### Les défis de l'agriculture

Madame Merenne, professeur à l'Université de Liège, a pris la parole le 12 mai dernier à La Roche-en-Ardenne devant quatre-vingt personnes. Le sujet abordé était vaste et complexe. Il s'agissait de faire le point sur la disponibilité des ressources alimentaires à l'échelle de la planète.

L'exposé comprenait trois parties. La première a permis de comprendre les évolutions récentes qu'a connu le domaine de l'agriculture. A partir de là, il était plus facile d'aborder les défis que la production alimentaire mondiale devra relever pour garantir un développement durable et notamment une sécurité alimentaire pour tous. La présentation s'est achevée par la présentation des pistes à suivre pour tendre vers cet idéal.

Un compte-rendu complet de la soirée est disponible sur notre site internet.





Pour rappel, le prix d'architecture durable en Province de Luxembourg était organisé par la Cellule développement durable de la Province de Luxembourg, par la Maison de l'Urbanisme Lorraine-Ardenne et par la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne. Cet évènement s'est clôturé le 5 mai par une conférence et la remise des prix.

Le jury n'a pas eu facile, tant les points obtenus par les projets se tenaient "dans un mouchoir de poche". Le premier prix, par contre, se dégagait nettement. C'est pourquoi le jury a décidé d'attribuer deux troisièmes prix et pas de deuxième.

## La conférence

Alain Richard, architecte basé à Liège, nous a fait l'honneur d'une conférence intitulée "Rénover, transformer : non pas comment mais pourquoi ?".

L'exposé s'est basée sur la présentation de quelques projets : rénovation d'une athénée construite en préfabriqué dans les années '70, aménagement de locaux culturels à Comblain-au-Pont, restauration du cinéma Pathé de Bruxelles, construction d'un bâtiment de la SPI+, réflexion sur l'accès aux coteaux de Liège...

La diversité de ces projets a mis en avant la complexité de la rénovation architecturale. Le dialogue entre l'ancien et le nouveau doit être permanent, que ce soit du point de vue des matériaux, des espaces ou des fonctions.

Avec un enthousiasme contagieux, Alain Richard nous a livré quelques solutions innovantes et uniques nées des particularités de ces programmes architecturaux.

Atelier d'Architecture  
Alain Richard  
Place Coronmeuse, 14  
4040 HERSTAL  
[www.aa-ar.be](http://www.aa-ar.be)

## 1er prix et mention énergie

**Maître d'ouvrage** : Monsieur et Madame JACQUEMIN-NOEL

**Auteur de projet** : Monsieur Geoffrey JACQUEMIN

**Localisation** : Turpange

Le bâtiment de type bicellulaire à deux travées a été transformé en maison d'habitation.

L'aspect extérieur a été conservé au maximum. La rénovation a respecté le gabarit et valorisé les matériaux existants. La seule intervention en façade avant se marque par l'ouverture verticale qui réunit l'ancienne porte de l'étable et la baie du fenil. Les encadrements et les chaînes d'angle ont été reconstitués presque à l'identique après l'application de l'isolation extérieure.

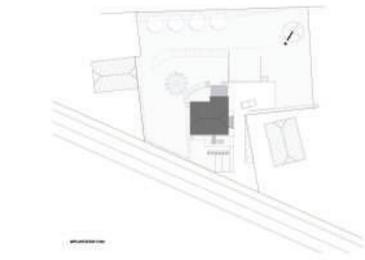
Les interventions contemporaines se situent en façade latérale et à l'arrière du bâtiment. A l'intérieur, les espaces ont été ouverts horizontalement et verticalement pour bénéficier d'un apport de lumière naturelle supplémentaire. Les nouveaux éléments ont été réalisés en matériaux bruts et contemporains.

Les travaux ont été réalisés en trois phases : le gros oeuvre entre 2003 et 2005, les aménagements extérieurs en 2009 et en 2010, l'isolation extérieure, la mise en place d'une ventilation mécanique contrôlée et la pose de panneaux photovoltaïques.

Le rez-de-chaussée est chauffé par un chauffage sol basse température grâce à une chaudière au mazout, qui sera remplacée ultérieurement par une pompe à chaleur. Un poêle à bois permet un apport de chaleur supplémentaire.

Une attention particulière a été portée à l'aménagement des extérieurs, du devant de porte notamment.

Ce projet a fait l'unanimité parmi les membres du jury. Ont été salué le respect du bâtiment d'origine, la sobriété des apports contemporains et les performances énergétiques.



### 3ème prix



**Maîtres d'ouvrage :** Monsieur et Madame BOXUS-DECKERS

**Auteurs de projet :** Monsieur ALBERT Laurent et Madame LAMBIN Nancy

**Localisation :** TELLIN

Réalisé entre septembre 2009 et juillet 2010, le projet consiste en l'extension d'une habitation qui englobe un cabinet médical. L'aspect général est marqué par un contraste de volumes et de matériaux.

Le nouvelle construction est implantée de manière à s'intégrer dans le relief du terrain. Le car-port est situé au niveau le plus bas, avec accès direct à la voirie arrière. Sa toiture végétalisée se fond dans le relief arboré de la parcelle.

L'extension est marquée par un bardage en panneaux de fibres ciment, de ton gris anthracite qui s'harmonise avec la pierre grise du bâtiment existant.

Le bois massif constitue le matériau principal de l'extension. Il est utilisé pour les murs et les dalles tandis que les matériaux isolants sont en fibres naturelles. Cela confère au bâtiment un climat intérieur confortable ainsi qu'une excellente isolation thermique. Les différentes lamelles de bois sont assemblées de manière durable selon un procédé breveté, sans colle, ni clou.

Le chauffage se fait par le sol en extension du système existant, âgé de moins de dix ans. Les travaux de l'extension ont également été l'occasion pour les propriétaires d'installer un poêle à pellets dans le séjour.

### 3ème prix



**Maîtres d'ouvrage :** Monsieur et Madame VANDERGEETEN-GOBERT

**Auteurs de projet :** Messieurs CROKART Pierre et VANDERGEETEN Nathan

**Localisation :** Ourt

Le projet a été réalisé au cours de l'année 2009, l'objectif était de remodeler les espaces de vie pour mieux répondre aux besoins actuels.

La partie gauche (garage et remise) n'a pas fait l'objet de transformation. Seule la partie droite (corps de logis) a été modifiée, notamment par l'ajout d'une structure (rehausse) contemporaine en bois. Les baies ont également été redessinées.

L'élément central ajouté a permis de réorganiser l'ensemble de la circulation intérieure et d'ouvrir certaines pièces de vie. Il s'implante en dialogue avec l'environnement et fait la liaison entre les deux parties du bâtiment. Le bois prendra au fil du temps une couleur proche de celle de la pierre du pays. Le choix du bois pour la structure permet d'éviter une surcharge sur les fondations existantes et de mettre en oeuvre une isolation conséquente.

Le reste du bâtiment rénové a été isolé par la toiture et le sol. De nouveaux châssis à coupure thermique ont été placés. Le système de chauffage n'a pas été remplacé, l'ancienne chaudière fonctionne au gaz à condensation et était âgée d'un an au moment des travaux. La rénovation du bâtiment a été conçue avec des gaines horizontales et verticales, permettant par la suite des changements techniques.

JP 2011

Les Journées du Patrimoine : des pierres et des lettres



L'édition 2011 des Journées du patrimoine a pour thème "Des pierres et des lettres". Trois grands types de monuments se rattachent à ce thème. Il y a les lieux dans lesquels un écrivain a vécu, a travaillé, a séjourné. Ceux qui ont servi d'inspiration aux auteurs ou encore les bibliothèques, les fonds d'archives... L'épigraphie sera également mise à l'honneur.

Dans ce cadre, la Vieille Cense accueillera plusieurs expositions dont une de l'artiste Milo Dardenne et une consacrée à la philatélie. La Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne vous proposera une exposition sur le thème des taques de cheminée.

Les taques, présentes dans la plupart des maisons, des plus humbles au plus riches, témoignent d'usages anciens. Leurs décors reflètent les styles et les croyances de l'époque. Quatre thèmes seront ainsi abordés : la faune, la flore, les scènes et l'héraldique.

Livre

Suivez mon regard !



Ce livre s'inscrit dans le thème des journées du patrimoine 2011. Quarante lieux emblématiques de la Wallonie sont présentés chacun par une nouvelle qui dialogue avec une illustration.

A travers ces histoires, nous effectuons un voyage à travers le temps et l'imaginaire à la (re)découverte de notre patrimoine. Ce livre est également l'occasion de saluer l'oeuvre d'auteurs et d'illustrateurs wallons.

Un ouvrage qui se lit au soleil, une lecture à conseiller !

Agenda

Les ateliers du territoire

20 septembre 2011 à 20h

Maison communale Wellin

Entrée gratuite  
Réservation souhaitée

Les ateliers du territoire sont lancés ! Le groupe de travail du nord de la Province, géré par la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne, s'est déjà réuni deux fois avec au centre des débats une question : "Quel aménagement pour le territoire de la Wallonie au 21ème siècle ?"

Un débat public de clôture de cet atelier se tiendra le 20 septembre 2011. Nous vous y fixons d'ores et déjà rendez-vous.

Pour tout renseignement, rendez-vous sur le site [www.lesateliersduterritoire.be](http://www.lesateliersduterritoire.be).

Date à confirmer (septembre/octobre 2011)

Le GIG

Entrée gratuite  
Réservation souhaitée

Le Groupement d'Information Géographique qui rassemble le service technique de la Province de Luxembourg, l'AIVE et la Fédération provinciale des secrétaires communaux, a développé depuis 2005 un outil de gestion du territoire innovant et performant. Appelé le GIG, cet outil permet de visualiser dans une même interface des données cartographiques relevant de différentes matières : permis de lotir, cadastre, plan de secteur, PASH... A destination des communes, le GIG évolue en fonction des besoins des administrations.

Dès les grandes vacances terminées, les architectes, les géomètres et les autres professionnelles de l'aménagement du territoire sont invités à une présentation du GIG. L'objectif est de faire connaissance avec le matériel dont disposent quarante communes de la province et de réfléchir ensemble aux évolutions possibles de cet outil.

Le périodique de la MUFA est éditée avec le soutien de la Région wallonne et des communes partenaires

Il peut être obtenu sur simple demande ou téléchargée sur le site internet

Editeur responsable : Philippe-Jacques SCHREDER (Président)

Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne asbl

Rue de l'Ancienne Poste, 24 - 6900 MARLOIE

Tel : 084/45.68.60 - Fax : 084/45.68.61 - Mail : [info@mufa.be](mailto:info@mufa.be) - [www.mufa.be](http://www.mufa.be)

n°13 (2011) - trimestriel (juin,juil,août) - n° agrément : P911469



Wallonie